



MOTL

bureau
taximontréal

PRINTEMPS 2016 | VOLUME 20 | N° 1
TAXI LE JOURNAL

LE MAIRE À LA RENCONTRE DE L'INDUSTRIE · LES TRANSACTIONS EN LIGNE POUR
CHAUFFEURS DÉBUTENT EN MARS · AÉROPORT: UNE NOUVELLE APPLICATION
POUR LES TAXIS · CROISIÈRES: TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR LA SAISON 2016



Centre de services Saint-Paul
5599, rue Laurendeau
Montréal (Québec) H4E 3W2

Siège social
2100, rue Centre
Montréal (Québec) H3K 1J4
514 765-3577 poste 254

LE FINANCEMENT, C'EST NOTRE AFFAIRE !

Achat de permis Taxi
Refinancement de permis
Réponse en 48 heures
Service personnalisé

Équipe professionnelle et courtoise
pionnière dans le financement taxi
depuis plus de 30 ans



Desjardins
Caisse du Sud-Ouest
de Montréal



MIROIR, MIROIR ! DIS-MOI...

Nous le répétons depuis un bon moment déjà : l'industrie du taxi de notre métropole vit une période de profonde mutation.

Projets-pilotes pour l'électrification de la flotte de véhicules, modifications réglementaires visant à améliorer le service à la clientèle, installation de caméras de surveillance à bord des véhicules, adoption imminente d'une identité visuelle commune : la liste des chantiers inscrits au plan d'action 2015-17 est bien garnie.

Si l'ensemble de ces projets découle directement des recommandations de la Commission sur le transport et les travaux publics et de la Politique sur l'industrie du taxi de la Ville de Montréal de 2014, il n'en demeure pas moins que le succès de ces projets doit être mesuré.

Quand on entreprend une métamorphose, il faut d'abord prendre le temps de se regarder dans le miroir. Ainsi, le Bureau du taxi se dotera d'une mesure continue de la satisfaction de la clientèle, et ce, dès le printemps 2016.

Dès le mois de mars, des évaluations auront lieu dans les voitures de taxi de Montréal (voir article en page 13). Les clients-mystères prendront des voitures au hasard et évalueront le service à la clientèle des chauffeurs selon un questionnaire précis. L'objectif est d'obtenir un constat objectif, des données fiables sur le service à la clientèle dans l'industrie du taxi. Nous pourrions mesurer clairement l'impact des changements sur le terrain, et ajuster le tir en cas de besoin.

L'industrie du taxi connaît d'ailleurs déjà les bienfaits d'un tel programme. En effet, depuis plus de dix ans maintenant, la Société de Transport de Montréal (STM) mesure les performances du transport adapté par taxi. La satisfaction globale de la clientèle à l'égard de l'ensemble des services de transport adapté de la STM est passée de 66 % en 2003 à 94 % en 2013. C'est bien la preuve que les membres de l'industrie du taxi excellent dans leur offre de services.

À partir de la fin du mois de mars, donc, les chauffeurs de taxi de Montréal pourraient avoir, sur la banquette arrière, un de ces fameux clients-mystères. C'est aussi une chance pour eux de se faire remarquer, car les performances exceptionnelles pourront aussi mener à l'obtention d'une reconnaissance toute spéciale. Le Bureau du taxi travaille actuellement sur un programme de reconnaissance dont vous aurez des nouvelles très bientôt.

LINDA MARCHAND
Directrice générale

SOMMAIRE

- 5** MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CA
STATISTIQUES DU BTM
- 6** LE MAIRE RENCONTRE L'INDUSTRIE
- 8** NOUVEAUX TARIFS EN VIGUEUR
- 9** TRANSACTIONS EN LIGNE
POUR CHAUFFEURS
- 10** COMMISSION PARLEMENTAIRE
SUR L'INDUSTRIE DU TAXI
- 11** DEUX CHAUFFEURS EXEMPLAIRES
- 12** TRANSPORT ILLÉGAL :
2015, ANNÉE RECORD DE SAISIES
- 13** DES CLIENTS-MYSTÈRES
BIENTÔT DANS LES TAXIS
- 15** PAIEMENT ÉLECTRONIQUE :
FIN DE LA PÉRIODE DE TRANSITION
- 16** FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE :
FIN DE LA SUBVENTION
- 17** ÉLECTRIFICATION DU TAXI : QUÉBEC
OFFRE DU SOUTIEN AUX PROJETS
- 18** TOURISME : MONTRÉAL
AU PRINTEMPS
- 20** CROISIÈRES 2016 :
TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR
- 20** ADM : UNE NOUVELLE APP
POUR LES TAXIS
- 21** ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES
- 23** CHANTIERS MONTRÉAL

Éditrice : Linda Marchand

Rédaction : Marie-Hélène Giguère,
Julien Fortin

Graphisme : Nicole Lafond

Révision linguistique : Traductions méMOTS

Impression : Chicoine FL

Taxi Le Journal est publié
par le Bureau du taxi de Montréal
4949, rue Molson
Montréal (Québec) H1Y 3H6
Tél. : 514 280-6600
Téléc. : 514 280-6596
Courriel :
bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca

Taxi Le Journal est imprimé à
12 000 exemplaires quatre fois l'an
et publié gratuitement aux
membres de l'industrie du taxi
de Montréal

ISSN 1480-6193

ASSURANCE TAXI

chauffeur • propriétaire • locataire

Appelez chez Burrowes
pour obtenir une soumission =
une économie de temps et d'argent !

Parce que chez **Burrowes** nous avons compris
que votre véhicule était votre outil de travail,
nous vous offrons les avantages
et les protections que vous recherchez !

C'est simple et rapide !

En moins de 10 minutes,

on vous propose une soumission d'assurance
qui répond spécifiquement à vos besoins.

**Un service de réclamations
des plus efficaces !**

Rapidité de paiement après un sinistre.

Vous avez le choix du garage pour la réparation.

Tout cela dans le but de remettre votre taxi
le plus vite possible sur la route !

Burrowes, les PROS du transport adapté !

Nous sommes particulièrement fiers de proposer
les **meilleures primes** sur le marché.



**Votre véhicule taxi fonctionne
au gaz propane ?**

Nous pouvons l'assurer sans **aucune contrainte**.

**Obtenez également une tarification
préférentielle pour votre voiture
personnelle et votre habitation !**

BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES



Contactez-nous dès maintenant 514-522-2661 • 1-888-522-2661



MESSAGE
DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL

ENSEMBLE NOUS GARDONS LE CAP

Le 21 janvier dernier, tous les représentants de l'industrie du taxi ont été invités à une importante réunion de travail du Bureau du taxi de Montréal, dont vous trouverez un compte rendu en page 6 et 7 de cette édition du *Taxi Le Journal*.

Monsieur Denis Coderre, maire de Montréal, a tenu à ouvrir lui-même la rencontre, qui, avouons-le, survient à un moment charnière de l'histoire du taxi de notre ville.

Le maire a tenu à confirmer la volonté de la Ville de Montréal de revitaliser l'industrie, de faire de vos entreprises des modèles compétitifs, reconnus pour leurs services sécuritaires, rapides, efficaces, agréables.

La volonté de la Ville de Montréal n'est pas que théorique. Elle s'est concrétisée dans l'adoption d'un ambitieux plan d'action pour l'implantation de la Politique sur l'industrie du taxi, dans l'embauche de quatre inspecteurs supplémentaires pour le renforcement de la lutte au transport illégal ainsi que dans l'augmentation de 30 % du budget alloué au Bureau du taxi par la Ville de Montréal en 2016.

À titre de président du conseil d'administration du BTM et en compagnie de Mme Linda Marchand, directrice générale, j'ai profité de cette rencontre pour vous écouter, pour entendre vos préoccupations. D'ailleurs, nous nous sommes engagés auprès de vous à reprendre cet exercice au moins deux fois par année.

Lors de la rencontre, j'ai senti une forte et sincère volonté d'engagement parmi la soixantaine de participants. Je ne pense pas me tromper en qualifiant cette rencontre de succès. D'ailleurs, nous avons eu des échos très positifs de la part de plusieurs associations et regroupements présents et nous donnerons suite à vos demandes, dont notamment celle d'impliquer davantage des représentants de l'industrie dans nos comités de travail.

Je pense que nous pouvons nous permettre d'être enthousiastes sur l'avenir du taxi à Montréal. Et surtout, je suis heureux de constater qu'ensemble, nous gardons le cap.

AREF SALEM
Président du conseil
Responsable du Transport au comité exécutif
de la Ville de Montréal



STATISTIQUES DU BUREAU DU TAXI

AU 31 DÉCEMBRE 2015, L'INDUSTRIE DU TAXI DE MONTRÉAL COMPTAIT : **4 438** titulaires de permis de propriétaire de taxi en services réguliers (chaque permis de taxi correspond à une voiture taxi), **3 918** titulaires de permis de propriétaire de taxi en services réguliers distincts, **219** titulaires de permis de propriétaire de taxi en services restreints valides (transport adapté), **232** titulaires de permis de propriétaire de taxi en services restreints (transport adapté) distincts, **10 353** titulaires de permis de chauffeur de taxi dont 125 femmes.

ÂGE MOYEN DES CHAUFFEURS : **51** ANS

À QUOI RESSEMBLERA 2016 ?

LES REPRÉSENTANTS DE L'INDUSTRIE RENCONTRÉS PAR LE MAIRE ET LE BUREAU DU TAXI



Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, et le président du conseil d'administration du Bureau du taxi et responsable du transport au comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Aref Salem, ont rencontré les représentants de l'industrie du taxi le jeudi 21 janvier à l'Hôtel Universel de Montréal. Convoquée afin de faire le point sur l'implantation de la Politique sur l'industrie du taxi et de dresser le bilan de l'année 2015 en matière de transport illégal, la soixantaine de participants a également pu prendre connaissance du plan d'action détaillé du Bureau du taxi pour les prochains mois.

« L'implantation de la Politique sur l'industrie du taxi entraîne des changements de pratiques majeurs pour les propriétaires et les chauffeurs. Je tenais à prendre le temps de les rencontrer pour leur rappeler l'objectif derrière notre plan : revitaliser et consolider l'industrie du taxi à Montréal, a expliqué le maire. L'industrie comprend l'importance de cette réforme et nous allons réussir, ensemble, à faire en sorte qu'une course en taxi à Montréal soit une expérience à la hauteur des attentes de la clientèle, locale comme touristique », a-t-il poursuivi.

Le Bureau du taxi déploie des efforts considérables pour soutenir les intermédiaires en services, les propriétaires et les chauffeurs et pour les accompagner dans leur démarche de modernisation. « Nous gardons le cap sur l'amélioration de la sécurité des chauffeurs et du service à la clientèle, l'innovation technologique et le développement de services novateurs », a précisé M. Salem, qui s'est par ailleurs engagé à reprendre dorénavant cet exercice de concertation avec l'industrie au moins deux fois par année.

Concrètement, les membres de l'industrie doivent s'attendre à un certain nombre de changements au courant de 2016. Le Bureau du taxi vous propose un tour d'horizon des chantiers en cours et à venir.

.....

CHANTIERS EN COURS ET À VENIR

À QUOI RESSEMBLERA 2016 ?

1. TRANSACTIONS EN LIGNE POUR LES CHAUFFEURS

- a. Éviter aux chauffeurs d'avoir à se déplacer et leur permettre d'effectuer une série de transactions en ligne avec le BTM

2. ÉVALUATIONS PAR DES CLIENTS-MYSTÈRES DANS LES VOITURES

- a. Évaluer la qualité du service à la clientèle et mesurer son évolution

3. SYSTÈME DE GESTION DES PLAINTES AMÉLIORÉ

- a. Recouper l'information sur les plaintes reçues entre le Bureau du taxi et les intermédiaires
- b. Créer une procédure de suivi disciplinaire pour les infractions liées au comportement du chauffeur

4. NORME PROFESSIONNELLE DE HAUT NIVEAU

- a. Adopter un code de conduite pour les chauffeurs et les passagers
- b. Développer un guide pour soutenir les chauffeurs dans l'exercice de leur métier et le respect de la réglementation

5. COURS DE FORMATION CONTINUE ADAPTÉS AUX BESOINS RÉELS DE L'INDUSTRIE

- a. Offrir de nouvelles formations selon un calendrier pratique

6. CAMÉRAS DE SÉCURITÉ DANS TOUS LES TAXIS

- a. Identifier les modèles et les fournisseurs autorisés
- b. Équiper toutes les voitures

7. INNOVATION TECHNOLOGIQUE*

- a. Installer des ordinateurs de bord dans les voitures pour la géolocalisation
- b. Installer des modules d'information et de publicité dans les voitures pour dégager des revenus publicitaires ET des revenus pour les propriétaires
- c. Collaborer avec l'industrie pour développer la meilleure solution d'application mobile universelle

8. SERVICES NOVATEURS

- a. Garantir une offre de service pour les personnes à mobilité réduite

9. IMAGE DE MARQUE

- a. Adopter une identité visuelle forte et distinctive pour l'ensemble de l'industrie

10. LUTTE AU TRANSPORT ILLÉGAL

- a. Maintenir et augmenter la pression sur les transporteurs illégaux

11. FONDS DE DÉVELOPPEMENT

- a. Créer un organisme sans but lucratif indépendant qui appuiera l'industrie dans ses projets de modernisation

* ATTENTION : Pour l'instant, l'installation d'écrans et de tablettes n'est pas permise à l'intérieur des voitures de taxi :

« L'intérieur et l'extérieur du taxi ne doivent pas être munis d'objets ou d'inscriptions qui ne sont pas nécessaires à sa mise en service ou qui ne sont pas prévus au présent règlement » [Art.37 –RCG-10-009-03]

« Le titulaire d'un permis de propriétaire de taxi en services réguliers ou en services restreints peut afficher une annonce commerciale ou une publicité uniquement sur un espace publicitaire fixé sur le toit du véhicule et conforme [...] » [Art.38 – RCG-10-009-03]



NOUVELLE TARIFICATION APPLICABLE AU BUREAU DU TAXI DE MONTRÉAL POUR L'ANNÉE 2016

TRANSACTIONS TAXITARIF

Nouveau permis de chauffeur (valide pour 24 mois)	117 \$
Renouvellement de permis de chauffeur (valide pour 24 mois)	117 \$
Ouverture d'un dossier relié à la délivrance d'un permis de chauffeur (incluant le premier examen)	117 \$
Reprise d'examen	58 \$
Premier duplicata de permis de chauffeur	30 \$
Duplicatas supplémentaires	50 \$
Duplicata du permis de propriétaire (vignette)	30 \$
Changement de véhicule	55 \$
Émission d'un permis de chauffeur à la suite d'une révocation/suspension du permis de conduire ou du permis de chauffeur	100 \$
Émission ou renouvellement d'un permis de propriétaire de taxi en services réguliers (vignette)	175 \$
Transfert d'un permis de propriétaire auprès de l'acquéreur (vignette)	300 \$

TRANSACTIONS REMORQUAGETARIF

Nouveau permis de chauffeur (valide pour 24 mois)	117 \$
Renouvellement de permis de chauffeur (valide pour 24 mois)	117 \$
Premier duplicata de permis de chauffeur	30 \$
Duplicatas supplémentaires	50 \$
Nouveau permis d'exploitation	275 \$
Nouvelle vignette d'identification	205 \$
Renouvellement d'une vignette d'identification	205 \$
Duplicata d'une vignette d'identification	27 \$
Renouvellement du permis d'exploitation pour une période de 12 mois se terminant le 31 mai	275 \$

TRANSACTIONS EN LIGNE POUR LES CHAUFFEURS



CETTE ANNÉE, ÉVITEZ LA FILE D'ATTENTE

Le Bureau du taxi de Montréal (BTM) offre maintenant aux membres de l'industrie un service de transactions en ligne. Les propriétaires et les chauffeurs peuvent effectuer un certain nombre de transactions par l'entremise d'une interface Desjardins de paiement en ligne, directement reliée au site Internet du BTM. Celle-ci permet, entre autres, aux propriétaires d'acquitter les frais annuels de permis de transport qui viennent à échéance le 31 mars.

UNE BONNE FAÇON DE GAGNER DU TEMPS

En permettant aux propriétaires de renouveler leur permis de transport en ligne dans le confort de leur foyer ou de leur bureau, ce nouveau système réduit de façon considérable le temps d'attente au Centre de services du BTM. Non seulement, les propriétaires n'ont plus à se déplacer au Centre de services, mais ils peuvent aussi payer par carte de crédit. Un mode de paiement qui, pour l'instant, n'est pas offert au comptoir du BTM.

FACILE À UTILISER

Pour payer en ligne, les propriétaires n'ont qu'à remplir le formulaire de paiement avec les informations exigées et à numériser les pièces justificatives : certificat de taximètre ainsi que de vérification mécanique (en format pdf, jpg ou png). Enfin, il ne reste plus qu'à payer par carte de crédit. Une confirmation de réception est alors envoyée par courriel.

Une fois la transaction complétée, un reçu est envoyé à l'adresse courriel du propriétaire. Si, pour une quelconque raison, la transaction est annulée (pièces numérisées illisibles, problèmes avec la carte de crédit, etc.), un courriel est envoyé au client pour lui expliquer la situation. Le Bureau du taxi mettra à votre disposition un ordinateur en libre service. Un agent sur place pourra vous accompagner et vous guider dans vos premières transactions.

ÉVITEZ LA FILE D'ATTENTE

Une lettre de renouvellement de permis de transport sera bientôt envoyée à tous les propriétaires et les chauffeurs. Si vous ne pouvez pas ou n'avez pas l'intention d'effectuer vos transactions en ligne, soyez prévoyant, n'attendez pas à la dernière minute pour vous rendre au Centre de services.

DÉLAI DE TRAITEMENT

En tout temps, veuillez prévoir un délai de 48 h ouvrables pour le traitement de vos transactions en ligne.

Suspension temporaire des services en ligne du 21 mars au 4 avril 2016 :

En raison du fort volume de transactions pendant cette période, du délai de traitement de 48 h ouvrables et du congé de Pâques des 25 et 28 mars et surtout afin de mieux vous servir, le système de transactions en ligne suspendra ses services du 21 mars au 4 avril 2016.



AUCUN FRAIS MENSUEL DE LOCATION



ACCEPTEZ LES CARTES DE CRÉDIT ET DÉBIT



PROTECTION ACCRUE EN CAS DE FRAUDE



REVENUS DÉPOSÉS DANS VOTRE COMPTE



Faites comme plusieurs chauffeurs et joignez vous à PAXI!

Visitez-nous au
4660, rue Sainte-Catherine Est
ou contactez-nous au
514-277-779

www.paxi.ca



En partenariat avec  **Desjardins**

LE NOUVEAU MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, JACQUES DAOUST, MET SUR PIED

UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR L'INDUSTRIE DU TAXI

Lors d'un point de presse tenu le mercredi 3 février dernier, le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Jacques Daoust, a proposé aux membres de l'Assemblée nationale la tenue d'une commission parlementaire afin d'entendre le point de vue des principaux intervenants et de déterminer les pistes de solution pour relever les défis auxquels est confrontée l'industrie du taxi avec l'arrivée de nouveaux types de transport rémunérés des personnes.

« L'industrie du transport par taxi est bousculée présentement dans ses pratiques par l'arrivée de nouvelles technologies qui changent la donne. C'est un phénomène mondial qui est là pour rester. En même temps, tous reconnaissent l'importance pour l'industrie du taxi de se moderniser. Dans ce contexte, le statu quo n'est pas envisageable. Nous devons mettre en place des règles qui assurent la fin de la concurrence déloyale. Ce constat nous interpelle et nous oblige à travailler ensemble, malgré des positions souvent diamétralement opposées, afin de trouver des solutions équitables à la fois pour les intervenants et la clientèle », a affirmé le ministre.

Le ministre s'est par ailleurs dit sensible à la situation que vivent les propriétaires de permis de taxi actuellement : « Je comprends très bien les enjeux économiques et humains qui sont au cœur de ce dossier. C'est pourquoi j'en fais un mandat prioritaire qui sera traité avec diligence », a conclu le ministre Daoust.*

Au moment de mettre sous presse, les auditions de la Commission des transports et de l'environnement devaient s'étaler du 18 février au 9 mars 2016. La Ville de Montréal, en plus de déposer un mémoire, a été convoquée pour une présentation le mercredi 24 février à 18 h.

* Selon le communiqué officiel émis par le ministère des Transports le 3 février 2016.



Lave auto illimité!

LAVE AUTO
EXPRESS-Eau

À PARTIR DE

19.99\$
/ MOIS + TX.



5040, MÉTROPOLITAIN EST | 514-374-4430
ENTRE VIAU ET LACORDAIRE | LAVEAUTOEXPRESSEAU.CA

DEUX CHAUFFEURS EXEMPLAIRES



le chauffeur Michel Labelle empruntait. « Je n'avais jamais vu un chauffeur prendre un tel raccourci. La course est habituellement plus longue et coûte beaucoup plus cher », dit M. François. Aussi, le chauffeur Michel Labelle a eu l'amabilité d'attendre M. François lorsqu'il est descendu du véhicule pour aller chercher son fils à la garderie.

Quand il a eu recours une fois de plus au service d'un chauffeur le lendemain, M. François témoigne avoir eu droit au même service de la part du chauffeur Jacques Bouchard. « Pour Michel Labelle et Jacques Bouchard, être chauffeur de taxi c'est plus qu'un gagne-pain, c'est une profession, et ça paraît ! », ajoute Karl François, ravi.

LA COURTOISIE AVANT TOUT

Cet hiver, M. Karl François, un habitué du transport par taxi de la métropole, s'est montré plus que satisfait du service offert par deux chauffeurs, soit Michel Labelle et Jacques Bouchard. Aussi a-t-il tenu à souligner leur travail exemplaire en appelant au Bureau du taxi de Montréal. « J'ai été épaté par la courtoisie, l'empathie et l'efficacité dont ils ont fait preuve », confie-t-il.

En effet, lors de son trajet en taxi de la station Honoré-Beaugrand à la rue Baldwin, puis jusqu'au Faubourg Contrecoeur dans le quartier Mercier-Est, M. François a été agréablement surpris de constater le chemin que

Lorsqu'on a demandé à Michel Labelle, qui exerce le métier depuis 35 ans, de nous donner des exemples de gestes concrets qui pouvaient, selon lui, améliorer le service à la clientèle, il nous a d'abord parlé de l'importance de saluer le client et de lui demander comment il se portait. « Aussi, il faut toujours garder sa voiture propre et ne pas dépasser la limite de vitesse, a-t-il ajouté. Il faut plutôt emprunter des raccourcis quand c'est possible. » Heureux de l'appel de M. François et fier du service qu'il offre à sa clientèle, Michel Labelle nous a aussi précisé qu'il recevait beaucoup de commentaires positifs de la part de ses clients.

TRANSPORT ILLÉGAL

NOS INSPECTEURS BATTENT DES RECORDS

188 SAISIES DEPUIS LE 1^{er} JANVIER

L'an dernier, dans sa détermination à mettre de la pression sur les contrevenants, la direction des inspections et enquêtes du Bureau du taxi de Montréal a saisi 585 véhicules effectuant du transport illégal. Il s'agit d'une année record.

2016 démarre également en trombe, avec 188 saisies effectuées au moment de mettre sous presse. En constatant les résultats pour les premiers mois de l'année, on est en droit de penser que l'équipe d'inspecteurs enregistrera un nouveau record en 2016.

L'INTERVENTION DES INSPECTEURS À L'IGLOOFEST

Cette année, les inspecteurs du BTM ont été présents à l'Igloofest.

En multipliant ses présences à l'événement, l'équipe d'inspecteurs a non seulement lutté contre le transport illégal, mais s'est aussi assurée que les festivaliers peuvent avoir accès à des voitures taxis facilement en implantant un poste de taxi temporaire à l'angle des rues de la Commune et Hôtel-de-Ville. Une quarantaine de véhicules taxi étaient ainsi prêts à servir les visiteurs de l'Igloofest, en tout temps. Les chauffeurs, qui ont ainsi pu bénéficier de l'affluence de la clientèle, ont bien apprécié cette initiative. « Nous considérons l'opération comme un succès » a conclu Frédérick Larose, inspecteur-principal.



SIGNALER UN TRANSPORT ILLÉGAL

Si vous croyez reconnaître un transport illégal, vous pouvez le signaler à notre équipe d'inspecteurs. Veuillez toutefois à transmettre les renseignements suivants afin que nous puissions effectuer un suivi :

DATE ET HEURE DE L'OBSERVATION :

.....

LIEU (ADRESSE, NOM DE COMMERCE, ETC.) :

.....

NUMÉRO D'IMMATRICULATION :

.....

MARQUE, MODÈLE ET COULEUR DU VÉHICULE :

.....

RAISON POUR LAQUELLE, SELON VOUS, IL S'AGIT D'UN TRANSPORT ILLÉGAL :

.....

.....

.....

Faites-nous parvenir ces informations par courriel à bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca ou par téléphone au 514 280-0025.

Prenez note que la réception reçoit un fort volume d'appels et qu'il peut parfois être plus difficile de laisser un message.

Votre collaboration est essentielle pour contrer le transport illégal. Merci !

DES CLIENTS-MYSTÈRES DANS LES TAXIS DE MONTRÉAL

POUR MESURER LE SERVICE À LA CLIENTÈLE

Conformément à sa Politique sur l'industrie du taxi et toujours déterminé à faire de l'industrie un joueur incontournable dans l'offre de transport montréalais, le Bureau du taxi de Montréal souhaite aller de l'avant avec un projet d'évaluation de la satisfaction de la clientèle.

La ville de Montréal compte environ 11 000 chauffeurs et 4 400 véhicules de taxis qui opèrent dans ses rues. Dans ce contexte de compétition accrue, nous le savons, la qualité du service offert par les chauffeurs de taxi de la métropole est souvent critiquée par les médias : courtoisie, propreté des véhicules, etc. Le Bureau reçoit environ 700 plaintes par année, sans toutefois disposer de données fiables sur l'expérience globale de la clientèle; il souhaite donc combler ce manque d'information en procédant à une évaluation continue de la qualité du service rendu par l'industrie. Cette nouvelle mesure ne peut que nous aider à mieux cibler les forces et les faiblesses du transport par taxi et à rectifier le tir au besoin.

DES CLIENTS-MYSTÈRES DANS LES TAXIS DÈS MARS 2016

Afin d'appuyer ses actions sur des données fiables de l'expérience des clients dans sa globalité, le BTM s'apprête à confier le mandat d'un programme continu de mesure de la satisfaction de la clientèle à une firme spécialisée. Ainsi, dès mars 2016, des clients-mystères procéderont à des évaluations du service à la clientèle en remplissant un rapport détaillé de leur expérience. Les résultats de ces évaluations nous aideront à cerner les points à améliorer et à mesurer le succès des actions contenues dans le plan d'implantation de la Politique sur l'industrie du taxi.



QUATRE GRANDES ÉTAPES DU SERVICE SERONT ÉVALUÉES PAR LE CLIENT-MYSTÈRE :

1. COMMANDE DU TAXI

- Courtoisie des employés lors de la commande par téléphone
- Temps d'attente

2. MONTÉE À BORD

- Accueil courtois (contact visuel, sourire, salutations, etc.)
- Assistance (ouverture des portières, cueillette des bagages, aide avec la poussette, aide aux personnes à mobilité réduite)

3. PENDANT LA COURSE

- État du véhicule (propreté, état mécanique)
- Conduite sécuritaire et confortable (vitesse adéquate, sans freinage ou virage brusque)
- Choix de l'itinéraire en fonction de la demande du client, de la circulation et des chantiers
- Comportement du chauffeur (entregent, politesse, courtoisie, langage approprié)

4. PAIEMENT ET DESCENTE DU VÉHICULE

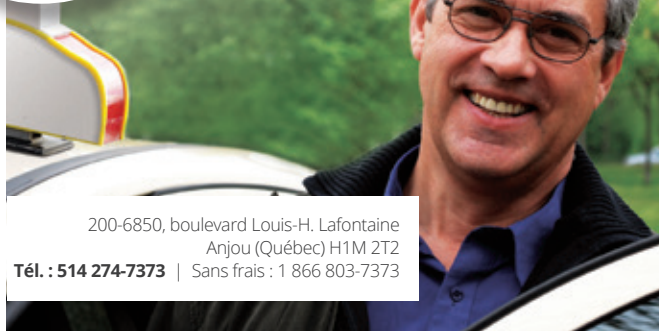
- Paiement électronique disponible
- Remise de la monnaie exacte
- Remise d'un reçu conforme
- Courtoisie (remerciements, salutations)
- Descente à un endroit sécuritaire, assistance (ouverture des portières, dépôt des bagages sur le trottoir, etc.)

La clé de la réussite
pour être chauffeur de taxi :

ÉCOLE DU TAXI

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
POUR L'INDUSTRIE DU TAXI DU QUÉBEC INC.

> **Formation** > **Financement** > **Information**



200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine
Anjou (Québec) H1M 2T2
Tél. : 514 274-7373 | Sans frais : 1 866 803-7373

ecoledutaxi.ca



+ ASSURANCE TAXI PLUS

GAMME COMPLÈTE
D'ASSURANCE DISPONIBLE



Votre police d'assurance auto est enrichie
de protections adaptées à vos besoins, telles que :

- Compensation pour la perte d'utilisation de votre véhicule jusqu'à 50 \$ par jour*
- Exemption de la franchise en cas de délit de fuite
- Exemption de la franchise en cas de perte totale
- Protection de 60 000 \$ pour les dommages occasionnés aux véhicules loués ou empruntés
- Protection de 5 000 \$ pour les dommages aux biens qui vous sont confiés grâce à Taxi Cargo
- Assurance responsabilité civile des entreprises des propriétaires et/ou chauffeurs de taxi de 1000 000 \$
- Service 24/7 pour réclamations

OBTENEZ UNE
SOUSSION
1 866 822.TAXI

EN TAXI AVEC VOUS DEPUIS 1955

*Maximum de 750 \$ par sinistre. Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent à toutes nos offres. Ces offres peuvent être modifiées sans préavis. SMbelairdirect, et SMPetit Chevalier & Dessin sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d'assurance Belair inc. Toute autre marque de commerce est la propriété de son propriétaire respectif et est utilisée sous licence ou sous-licence. ©2013 La Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés.

belairdirect.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE OBLIGATOIRE

FIN DE LA PÉRIODE DE TRANSITION

Il y a déjà plus de trois mois que le paiement électronique est obligatoire dans tous les taxis. En effet, depuis le 15 octobre 2015, tous les véhicules doivent posséder l'équipement nécessaire et fonctionnel.

Le 26 janvier dernier, les représentants des diverses entreprises, associations ou regroupements de l'industrie ont été prévenus par écrit de la fin de la période de transition.

Dorénavant, les inspecteurs ne se contenteront donc plus de distribuer des fiches d'inspection (avertissements écrits) lorsqu'ils constateront une infraction au Règlement à ce sujet, mais ils émettront des constats d'infraction.



Voici un rappel de la réglementation en vigueur :

POUR LE PROPRIÉTAIRE

Exploite ou fait exploiter son permis de taxi, sans qu'il soit muni d'un équipement de paiement électronique. Amende de 125 \$ plus les frais.

Exploite ou fait exploiter son permis de taxi, alors que l'équipement de paiement électronique n'est pas en bon état de fonctionnement. Amende de 125 \$ plus les frais.

Exploite ou fait exploiter son permis de taxi alors que l'équipement de paiement électronique ne permet pas l'émission d'un reçu. (Un reçu papier doit être émis par le terminal, sauf dans le cas où une application est utilisée de plein gré par le client.) Amende de 125 \$ plus les frais.

Prendre note que la vignette d'identification vous sera également retirée.

POUR LE CHAUFFEUR

Refuser un client parce qu'il veut payer par carte de crédit ou débit : Amende de 125 \$ plus les frais (peut entraîner une suspension du permis).

Réclamer des frais supplémentaires pour l'utilisation d'une carte : Amende de 300 \$ plus les frais (peut entraîner une suspension du permis).

Continuer à exploiter alors que l'équipement de paiement électronique est défectueux. Amende de 125 \$ plus les frais.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE POUR LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

FIN DE LA SUBVENTION

À partir du 1^{er} mars, les chauffeurs de taxi devront assumer le coût réel des cours de formation continue obligatoire de 40 \$ par inscription, puisque la subvention gouvernementale de 15 \$ par cours a été supprimée.

La direction générale du développement de la main-d'œuvre de la Commission des partenaires du marché du travail a décidé d'exclure la formation continue obligatoire pour le renouvellement du permis de chauffeur de taxi à Montréal du programme de subvention du Fonds de développement des compétences de la main-d'œuvre. Auparavant, cette subvention permettait aux chauffeurs de ne payer que 25 \$ par cours.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du transport routier au Québec par téléphone au 514 593-5811 ou 1 866 927-6883 ou par courriel à info@camo-route.com.

Veuillez toutefois noter que la réglementation en vigueur est maintenue :

RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT PAR TAXI (RCG 10-009-03) ARTICLE 73

Pour obtenir le renouvellement de tout permis de chauffeur, le requérant doit démontrer qu'il a suivi l'équivalent de 2 jours de formation sur une ou des matières approuvées par le Bureau [...] durant la période de validité de son permis.

PROGRAMME TAXI PRIVILÈGE

L'assurance Taxi haut de gamme qui s'adapte parfaitement à vos besoins et à vos attentes

- ✓ Les propriétaires de taxi et leur famille
- ✓ Les chauffeurs de taxi
- ✓ Les dirigeants et employés des entreprises de taxi

PROTECTION GLOBALE



Taxi



Activité professionnelle



Habitation



Auto personnelle



VR



Commercial

- En quelques minutes seulement, recevez votre soumission sur mesure.
- Ligne téléphonique dédiée au programme Taxi privilège
- Le financement de prime, c'est notre spécialité. Demandez des renseignements!

SERVICE D'INDEMNISATION À L'INTERNE!

5 JOURS GARANTIS

NOUVEAUTÉ! FRANCHISE DÉCROISSANTE



CONTACTEZ-NOUS
1 800 567 5046
1 800 993 7070
f : 514 766 7270
taxi@elco.ca
ELCO.CA



AIDE FINANCIÈRE POUR L'ÉLECTRIFICATION DU TAXI

LE GOUVERNEMENT INVESTIT 6,6 MILLIONS DE DOLLARS

Dans le cadre du Plan d'action en électrification des transports du gouvernement du Québec, un programme d'aide financière a été mis en œuvre par le ministère des Transports du Québec pour soutenir l'élaboration et la réalisation de projets d'évaluation de taxis électriques.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROGRAMME DE SOUTIEN ?

1. Permettre la réalisation de projets-pilotes en matière d'électrification des taxis et des taxis spécialisés.
2. Contribuer à accroître le nombre de taxis électriques au Québec.
3. Participer à la lutte contre les changements climatiques par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).
4. Contribuer au développement économique du Québec en utilisant l'énergie électrique produite au Québec.

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE FINANCIÈRE ?

Une aide financière pouvant atteindre 50 % des dépenses admissibles peut être accordée, jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars, pour tout projet permettant d'évaluer, en conditions réelles d'utilisation, des véhicules taxis et taxis spécialisés entièrement électriques, des technologies complémentaires permettant d'améliorer le service de transport par taxi électrique, et l'infrastructure de recharge.

QUELS SONT LES PROJETS ADMISSIBLES ?

Les projets admissibles sont ceux qui visent essentiellement à recueillir et à évaluer, en conditions réelles d'utilisation, un maximum d'informations sur la capacité des voitures électriques, actuellement disponibles, d'être utilisées pour offrir un service de transport par taxi. L'évaluation doit porter sur la performance technique des véhicules, notamment pendant la saison hivernale, leur rentabilité financière, l'infrastructure de recharge et la satisfaction de la clientèle.

QUI EST ADMISSIBLE À CE PROGRAMME ?

Toute personne ou tout organisme titulaire d'un permis de propriétaire de taxi délivré en vertu de la *Loi concernant les services de transport par taxi*, ou tout partenaire d'affaires avec un tel titulaire autorisé à offrir des services de transport par taxi.

QUAND LE PROGRAMME SERA-T-IL EN VIGUEUR ?

Le programme est en vigueur depuis le 2 décembre 2015 et le sera jusqu'au 31 mars 2018.

OÙ PUIS-JE OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES OU EFFECTUER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ?

Sur le site Internet du ministère des Transports du Québec : <https://www.mtq.gouv.qc.ca/partenairesprives/entreprises-servicestransportroutier/programmes-aide/Pages/Soutien-aux-projets-de-demonstration-de-taxis-electriques.aspx>

GINGRAS TAXIMÈTRE-CELLUBEL COMMUNICATIONS INC.

5844 des Écores, #100, Montréal (Québec) H2G 2J1
☎ 514-272-3924 / fax 514-277-2656 / sans frais 1-877-272-3924

Taximètre NG de Garvin électronique
Garantie de deux ans pièces et main d'œuvre



Radio Kenwood
TK-7102
TK-7160
TK-8102
TK-8160



Garantie deux ans pièces et un an sur main d'œuvre

Dôme A-11 et dôme VISA disponibles
Mandataire de la CTQ (validation)

Contrat de service disponible sur la majorité des modèles de radio

Nous réparons et installons toutes marques de compteurs et de radios. Venez nous rencontrer!

NOUS SOMMES 8 À VOTRE SERVICE!

PROFITEZ AU MAXIMUM DE MONTRÉAL

CINQ BONNES RAISONS DE VISITER MONTRÉAL CE PRINTEMPS

ON Y MANGE DIVINEMENT BIEN !

L'envergure des événements culinaires montréalais et la créativité de nos chefs réputés – Normand Laprise au Toqué, Joël Robuchon au Casino et tous ces jeunes au talent épatant – nous rappellent chaque jour le plaisir d'un bon repas !

LA VILLE NE DORT JAMAIS !

Concerts, spectacles, festivals à l'année et une nuit blanche qui attire les foules à l'extérieur; que dire de plus !

LE SPORT, ON EN MANGE !

2016 marque le 40^e anniversaire des Jeux olympiques de Montréal et 40 événements, dont une exposition sur Pierre de Coubertin sont au programme au Parc olympique pour souligner l'occasion !

LES FAMILLES SONT LES BIENVENUES !

En plus de son offre variée de divertissements familiaux, Montréal offre des forfaits qui permettent de profiter de l'entrée à prix réduit dans plusieurs attractions de la ville :

BIODÔME

> 4777, avenue Pierre-De Coubertin

POINTE-À-CALLIÈRE, MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

> 350, place Royale

CENTRE DES SCIENCES DE MONTRÉAL

> 2, rue de la Commune Ouest

ET BIEN PLUS...

LE PLAISIR EST TOUJOURS PRÉSENT !

Dans une ville où les festivals et les manifestations culturelles sont légion, les occasions de s'éclater ne manquent pas ! Et pour mieux profiter de la saison printanière, la rue Sainte-Catherine dans la Village gai deviendra piétonnière encore plus tôt cette année. En effet, à partir du 15 avril, place aux installations artistiques éphémères d'Aires libres et à son magnifique ciel de boules roses !



© SUSAN MOSS



© HANS LAURENDEAU



© MARC CRAMER

DE NOUVEAUX RESTOS À DÉCOUVRIR

EAST

> 1250, boulevard Robert-Bourassa

Ce restaurant asiatique a récemment ouvert ses portes dans le tout nouvel hôtel Renaissance.

RESTAURANT PETITE MAISON

> 5589, avenue du Parc

Le dernier restaurant du chef Danny St-Pierre sert une cuisine réconfortante et chic, mais sans prétention.

CHEZ TOUSIGNANT

> 6956, rue Drolet

Cette cantine québécoise menée par de grands chefs dans la Petite Italie promet de réinventer le *fast-food*.

CANDIDE

> 551, rue Saint-Martin

La cuisine locale et saisonnière de ce resto de la Petite-Bourgogne est irrésistible !

LE MOUSSO

> 1023, rue Ontario Est

Décor élégant et cuisine sophistiquée, voilà ce que vous offre cette table du Village.

DES HÔTELS TOUT NEUFS OUVRENT LEURS PORTES

LE RENAISSANCE MONTRÉAL

> 1250, boulevard Robert-Bourassa

Nouveau venu de l'hôtellerie haut de gamme au centre-ville, Le Renaissance Montréal dispose de 142 chambres, trois salles de réunion, un restaurant et une terrasse sur le toit.

HÔTEL BONAVENTURE MONTRÉAL

> 900, rue de la Gauchetière Ouest

Après 30 années sous la bannière Hilton, l'Hôtel Bonaventure Montréal devient un hôtel boutique de propriété québécoise et subira une métamorphose pour souligner son 50^e anniversaire.

QUOI FAIRE À MONTRÉAL

AU SOMMET PLACE VILLE-MARIE

> 1, Place Ville Marie

Panoramas spectaculaires, restaurant gastronomique, espace d'exposition et lounge : le nouvel observatoire du centre-ville en mettra plein la vue en avril 2016.

MONTRÉAL EN HISTOIRES

> *Vieux-Montréal*

Revivez les moments marquants de notre histoire et rencontrez les personnages qui l'ont façonnée. Téléchargez l'application sur l'App Store ou Google Play pour visiter le Vieux-Montréal autrement et faire un saut dans le temps ! L'audioguide est offert en anglais, français, espagnol et mandarin.

C2 MONTRÉAL

> Arsenal – 2020, rue William



© EVA BLUE

Du 24 au 26 mai 2016, C2 Montréal vous invite à rencontrer des conférenciers de tous horizons, notamment Martha Stewart, Chip Conley (Airbnb) et David Suzuki, qui réinventent les sphères du commerce et de la créativité.

BAL EN BLANC

27 mars 2016 > Palais des congrès

LIGUE DE BASEBALL MAJEUR, MATCH PRÉPARATOIRE

1^{er} et 2 avril > Stade olympique

LUZIA, NOUVEAU SPECTACLE DU CIRQUE DU SOLEIL

21 avril au 12 juin > Vieux-Port de Montréal

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LITTÉRATURE METROPOLIS BLEU

11 au 17 avril > Hôtel 10

FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES

26 mai au 8 juin 2016 > Plusieurs lieux de diffusion artistique dans la ville

TOURISME /
Montréal

CROISIÈRES

UNE PROCHAINE SAISON DES CROISIÈRES INTERNATIONALES SE DÉROULERA SOUS LE SIGNE DU CHANGEMENT !

Près de 70 000 passagers sont attendus à Montréal au cours de la prochaine saison des croisières internationales, soit du 7 mai au 22 octobre 2016. Un grand changement marquera l'année 2016 en raison de la fermeture du terminal de croisières internationales situé au Quai Alexandra afin de réaliser des travaux majeurs pour restaurer les infrastructures existantes et améliorer les installations pour les navires de croisières.

RELOCALISATION DU TERMINAL

Les grands navires de croisières internationales seront relocalisés aux quais 34 à 37 situés à l'est du Pont Jacques-Cartier alors que les petits navires seront accostés au quai MacKay près d'Habitat 67. Pour connaître la liste des arrivées et départs des navires et le quai où ils seront accostés, consultez le site www.port-montreal.com.

ACCÈS AUX QUAIS 34 À 37

Les taxis devront emprunter l'entrée Pie-IX du Port (intersection Notre-Dame Est et boulevard Pie-IX) pour accéder aux quais 34 à 37. Une signalisation sera installée au début du mois de mai afin de diriger les voitures vers le terminal temporaire des croisières.

TARIF FIXE AÉROPORT DE MONTRÉAL VERS LE TERMINAL TEMPORAIRE DES CROISIÈRES

Le terminal temporaire des croisières étant situé à l'extérieur de la zone centre-ville, un tarif spécial fixe a été établi par la Commission des transports du Québec pour le trajet en taxi de l'aéroport international Montréal-Trudeau vers le terminal temporaire des croisières au montant de 53 \$ par trajet dans un sens ou dans l'autre.

...

Pour d'autres informations concernant le processus d'accueil des passagers des croisières en 2016, consultez régulièrement le site www.croisieresmontreal.com

TAXI EXTRA

Le service d'alerte SMS Taxi Extra est en fonction à l'aéroport Montréal-Trudeau.

Lors de périodes d'affluence, l'aéroport doit solliciter des taxis surnuméraires détenteurs d'un permis de taxi de Montréal pour pallier le manque de voitures accréditées dans le bassin des taxis.

Afin de mieux joindre les voitures taxis à proximité de l'aéroport, un service d'alerte par SMS a été mis en place : Taxi Extra.

Taxi Extra est un service de messagerie cellulaire qui informe en temps réel les chauffeurs de taxis et de limousines inscrits lorsqu'il manque de voitures pour desservir les passagers de l'aéroport.

Les chauffeurs à proximité de l'aéroport peuvent accéder au bassin moyennant le paiement des frais d'accès usuels.

Pour recevoir les alertes, les chauffeurs doivent s'inscrire au www.yultaxi-extra.com. Le permis de taxi ou de limousine et un permis de chauffeur émis par le Bureau du taxi de Montréal sont obligatoires pour s'inscrire à ce service.

Ce service vise à mieux desservir la clientèle aéroportuaire et à éviter de longs délais d'attente. Cependant, en tout temps, les chauffeurs détenant un permis de l'aéroport auront la priorité.



ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES - 2015 À 2016 - VILLE DE MONTRÉAL

DÉBUT	FIN	ÉVÉNEMENT	LIEU
12/8/2015	4/17/2016	SUR LES TRACES D'AGATHA CHRISTIE	MUSÉE POINTE-À-CALLIÈRE
2/6/2016	9/5/2016	POMPÉI - UNE VILLE ROMAINE	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
2/18/2016	4/24/2016	PAPILLONS EN LIBERTÉ - VIE DE CHENILLE !	JARDIN BOTANIQUE
3/2/2016	3/2/2016	SKI TOUR CANADA 2016 - ÉTAPE 2	PARC DU MONT-ROYAL
3/3/2016	3/6/2016	L'INTERNATIONAL GYM NIX	COMPLEXE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD
3/6/2016	3/6/2016	LES SYMPHONIES PORTUAIRES DE POINTE-À-CALLIÈRE	MUSÉE POINTE-À-CALLIÈRE
3/10/2016	3/20/2016	FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ART	PLACE DES ARTS
3/20/2016	3/20/2016	DÉFILÉ DE LA SAINT-PATRICK DE MONTRÉAL	CENTRE-VILLE
3/21/2016	6/21/2016	PRINTEMPS NUMÉRIQUE	QUARTIER DES SPECTACLES
3/27/2016	3/27/2016	BAL EN BLANC	PALAIS DES CONGRÈS
4/1/2016	4/2/2016	LIGUE DE BASEBALL MAJEUR - MATCH PRÉPARATOIRE	STADE OLYMPIQUE
4/21/2016	6/12/2016	LUZIA (CIRQUE DU SOLEIL)	VIEUX-PORT DE MONTRÉAL
5/24/2016	5/26/2016	C2 MONTRÉAL	L'ARSENAL ART CONTEMPORAIN
5/26/2016	6/9/2016	FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES	PLACE DES ARTS
5/29/2016	5/29/2016	JOURNÉE DES MUSÉES MONTRÉALAIS	CENTRE-VILLE
5/29/2016	6/5/2016	FESTIVAL GO VÉLO MONTRÉAL	PLATEAU MONT-ROYAL

CONGRÈS - 2015 À 2016 - VILLE DE MONTRÉAL

DÉBUT	FIN	ÉVÉNEMENT ET GROUPE	NOMBRE	LIEU
3/5/2016	3/9/2016	ACPA 2016 ANNUAL CONVENTION ACPA COLLEGE STUDENT EDUCATORS INTERNATIONAL	2 500	PALAIS DES CONGRÈS
3/7/2016	3/13/2016	19 ^e CONGRÈS PAN AMÉRICAIN LES CLEFS D'OR LES CLEFS D'OR CANADA	350	MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN
3/16/2016	3/19/2016	2016 SGI ANNUAL CONFERENCE SOCIETY FOR / REPRODUCTIVE GYNECOLOGIC / REPRODUCTIVE INVESTIGATION	800	PALAIS DES CONGRÈS
3/25/2016	3/28/2016	2016 CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE RINGUETTE A & B RINGUETTE	600	SPORTPLEXE PIERREFONDS
3/30/2016	4/3/2016	2016 ACA ANNUAL CONFERENCE AMERICAN COUNSELING ASSOCIATION	2 800	PALAIS DES CONGRÈS
4/1/2016	4/2/2016	MATCH PRÉPARATOIRE DE BASEBALL MAJEUR MARS 2016 BASEBALL	---	STADE OLYMPIQUE
4/5/2016	4/8/2016	2016 USW NATIONAL POLICY CONFERENCE UNITED STEELWORKERS (CANADA)	600	CENTRE SHERATON
4/7/2016	4/9/2016	2016 ABA BUSINESS LAW SECTION SPRING MEETING AMERICAN BAR ASSOCIATION - CHICAGO	2 000	FAIRMONT LE REINE ELIZABETH
4/11/2016	4/15/2016	25TH INTERNATIONAL WORLD WIDE WEB ANNUAL CONFERENCE INTERNATIONAL WORLD WIDE WEB CONFERENCE STEERING COMMITTEE	900	PALAIS DES CONGRÈS
4/10/2016	4/16/2016	SIAL MONTRÉAL 2016 SALON INTERNATIONAL DE L'ALIMENTATION - SIAL	1 200	PALAIS DES CONGRÈS
4/24/2016	4/27/2016	RENDEZ VOUS CANADA 2016 DESTINATION CANADA - CANADIAN TOURISM COMMISSION	1 500	PALAIS DES CONGRÈS
5/2/2016	5/5/2016	2016 BIENNIAL GENERAL CONFERENCE OF THE PAOC PENTECOSTAL ASSEMBLIES OF CANADA	1 200	PALAIS DES CONGRÈS
5/1/2016	5/6/2016	2016 TECH SUMMIT AUTODESK INC.	750	---
5/8/2016	5/11/2016	2016 CFA INSTITUTE ANNUAL CONFERENCE CFA INSTITUTE	2 800	PALAIS DES CONGRÈS
5/5/2016	5/14/2016	2016 ACFAS CONFERENCE) ASSOCIATION FRANCOPHONE POUR LE SAVOIR (ACFAS)	5 500	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
5/12/2016	5/16/2016	2016 AIC ANNUAL MEETING AMERICAN INSTITUTE FOR CONSERVATION OF HISTORIC AND ARTISTIC WORKS	800	PALAIS DES CONGRÈS
5/17/2016	5/22/2016	10TH WORLD BIOMATERIALS CONGRESS INTERNATIONAL UNION OF SOCIETIES FOR BIOMATERIALS SCIENCE AND ENGINEERING	3 000	PALAIS DES CONGRÈS
5/21/2016	5/26/2016	IEEE ISCAS 2016 INTERNATIONAL SYMPOSIUM IEEE - CIRCUITS AND SYSTEMS SOCIETY	1 200	CENTRE SHERATON
5/26/2016	5/28/2016	2016 FIP WORLD CONGRESS INTERNATIONAL FEDERATION OF PODIATRISTS	1 200	PALAIS DES CONGRÈS

PRINCIPAUX CHANTIERS POUR LES MOIS DE MARS À MAI 2016 - ÎLE MONTRÉAL



ÉCHANGEUR TURCOT (AUTOROUTES 15, 20 ET 720) – MONTRÉAL, WESTMOUNT

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DE L'ÉCHANGEUR TURCOT

Fermetures partielles ou complètes de nuit
de bretelles de l'échangeur

PROJET TURCOT

Fermeture de l'entrée de l'avenue Saint-Pierre,
à Lachine, vers l'autoroute 20 est et fermeture
de la voie de desserte entre le boulevard
Saint-Joseph et l'avenue Saint-Pierre
– 23 novembre 2015 à 2019

Fermeture des accès entre l'autoroute 20 et le
boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue (sortie
temporaire vers la rue Notre-Dame en place)
– 13 décembre 2015 à 2019

Fermeture de la rue Saint-Rémi entre les rues
Saint-Jacques et Notre-Dame Ouest
– 28 février à la fin de l'été 2016

Réduction à une voie de la bretelle de
l'autoroute 720 ouest vers l'autoroute 15 nord
– printemps 2016 à 2019

Réduction à une voie de la bretelle de
l'autoroute 15 sud vers l'autoroute 720 est
– printemps 2016 à 2019

Fermeture complète de la bretelle de
l'autoroute 15 nord vers l'autoroute 720 est
– printemps 2016 à fin 2017

Fermeture de la sortie n° 3 - rue Guy sur
l'autoroute 720 est
– printemps/été 2016 (3 mois)

Fermetures partielles ou complètes sur le
réseau municipal



AUTRES TRAVAUX

RECOUVREMENT DE L'AUTOROUTE VILLE-MARIE ENTRE L'AVENUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE ET LA RUE SANGUINET

Détails des entraves et échéancier à venir
– début des travaux : printemps 2016

ASPALTAGE DE L'AUTOROUTE 520 ENTRE LES AUTOROUTES 13 ET 40

Détails des entraves et échéancier à venir
– début des travaux : printemps 2016

MONTRÉAL / MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC / I
CHANTIERS MONTRÉAL / MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU
QUÉBEC / MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC / CHAN



VOUS CONNAISSEZ LE TAXI. NOUS, ON CONNAÎT LES FINANCES.

**Une offre simple,
rapide et efficace.**

- Achat de permis
- Refinancement de permis
- Achat de véhicule
- Assurance-vie et invalidité
- Régimes d'épargne

**Réponses rapides et
ristournes intéressantes!**

**MAINTENANT
OUVERT
LE SAMEDI
DE 9H À 15H**

Siège social

7915, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2R 1X2

514 382-6096

citedunord.com



Desjardins
Caisse Cité-du-Nord
de Montréal

Coopérer pour créer l'avenir

FIN TAXI

**Gagner votre vie derrière la roue
est plus facile que vous ne le croyez.**

FinTaxi vous amène du point A au point B

en toute confiance dans toutes vos transactions :

achat et refinancement de permis, achat de véhicule, crédit-bail automobile, financement d'équipement (GPS, TPV) et bien plus!

**Pour tous vos besoins :
une seule destination!**



> Financement > Formation > Information



fintaxi.ca

514 353-2757 | 1 866 227-2091

200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine, Anjou (Québec) H1M 2T2

